



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-102463>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-102463**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de la Seyne sur Mer

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Nettoyage des locaux de l'Espace Hermès (Marché réservé)

Description : Nettoyage des locaux de l'Espace Hermès (Marché réservé)

Identifiant de la procédure : 75d5a51d-30b1-4d9f-904c-5e6f20d4cc25

Identifiant interne : 24S0022

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Le marché n'est pas alloti. La présente consultation donnera lieu à l'établissement d'un marché composite composé de la manière suivante : - pour la partie concernant les prestations forfaitaires, le marché est traité à prix global et forfaitaire annuel - pour le reste des prestations, le marché est traité en accord-cadre à bons de commande conclu avec un seul opérateur économique qui s'exécutera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence, sur la base de devis établis à partir des prix unitaires, dans les limites de seuils suivantes : Montant minimum annuel : sans montant minimum. Montant maximum annuel : 50 000 € HT. Il est précisé que l'estimation donnée concerne le montant maximum de l'accord-cadre sur toute la durée du marché s'il est reconduit chaque année. La procédure de passation utilisée est la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L 2124-1, L 2124-2, et R 2161-2 à R 2161-5 du Code de la Commande Publique, et concernant la réservation du marché en application des dispositions des articles L 2113-12 et R 2113-7 du Code de la Commande Publique. La réalisation des prestations est réservée aux entreprises adaptées (EA), aux Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT), ainsi qu'à leurs équivalents conformément à la possibilité offerte par l'article L2113-12 du code de la commande publique.

Conformément à l'Article R2113-7 du Code de la Commande Publique, la proportion minimale de travailleurs handicapés employés par les structures et fixée à 50 %.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90522400 Nettoyage et traitement du sol

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Informations complémentaires : Le marché n'est pas alloti. La présente consultation donnera lieu à l'établissement d'un marché composite composé de la manière suivante :
- pour la partie concernant les prestations forfaitaires, le marché est traité à prix global et forfaitaire annuel - pour le reste des prestations, le marché est traité en accord-cadre à bons de commande conclu avec un seul opérateur économique qui s'exécutera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence, sur la base de devis établis à partir des prix unitaires, dans les limites de seuils suivantes : Montant minimum annuel : sans montant minimum. Montant maximum annuel : 50 000 € HT. Il est précisé que l'estimation donnée concerne le montant maximum de l'accord-cadre sur toute la durée du marché s'il est reconduit chaque année. La procédure de passation utilisée est la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L 2124-1, L 2124-2, et R 2161-2 à R 2161-5 du Code de la Commande Publique, et concernant la réservation du marché en application des dispositions des articles L 2113-12 et R 2113-7 du Code de la Commande Publique. La réalisation des prestations est réservée aux entreprises adaptées (EA), aux Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT), ainsi qu'à leurs équivalents conformément à la possibilité offerte par l'article L2113-12 du code de la commande publique. Conformément à l'Article R2113-7 du Code de la Commande Publique, la proportion minimale de travailleurs handicapés employés par les structures et fixée à 50 %.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paieement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paieement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Nettoyage des locaux de l'Espace Hermès (Marché réservé)

Description : Le marché n'est pas alloti. La présente consultation donnera lieu à l'établissement d'un marché composite composé de la manière suivante : - pour la partie concernant les prestations forfaitaires, le marché est traité à prix global et forfaitaire annuel - pour le reste des prestations, le marché est traité en accord-cadre à bons de commande conclu avec un seul opérateur économique qui s'exécutera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande, sans négociation ni remise en concurrence, sur la base de devis établis à partir des prix unitaires, dans les limites de seuils suivantes : Montant minimum annuel : sans montant minimum. Montant maximum annuel : 50 000 € HT. Il est précisé que l'estimation donnée concerne le montant maximum de l'accord-cadre sur toute la durée du marché s'il est reconduit chaque année. La procédure de passation utilisée est la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L 2124-1, L 2124-2, et R 2161-2 à R 2161-5 du Code de la Commande Publique, et concernant la réservation du marché en application des dispositions des articles L 2113-12 et R 2113-7 du Code de la Commande Publique. La réalisation des prestations est réservée aux entreprises adaptées (EA), aux Etablissements ou services d'aide par le travail (ESAT), ainsi qu'à leurs équivalents conformément à la possibilité offerte par l'article L2113-12 du code de la commande publique. Conformément à l'Article R2113-7 du Code de la Commande Publique, la proportion minimale de travailleurs handicapés employés par les structures et fixée à 50 %.

Identifiant interne : 24S0022

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90522400 Nettoyage et traitement du sol

Options :

Description des options : Le marché prendra effet à partir du 1er janvier 2025 ou à compter de la date de notification au titulaire si celle-ci est postérieure, et ce jusqu'au 31 décembre 2025. Il pourra être reconduit trois fois par reconduction tacite, pour une durée d'une année civile à chaque fois, soit pour les années 2026, 2027 et 2028.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Espace Hermès, 2 avenue Charles Gide

Ville : LA SEYNE SUR MER

Code postal : 83500

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le Pouvoir Adjudicateur se réserve la faculté de mettre en œuvre, le cas échéant, les dispositions des articles L 2122-1 et R 2122-7 du Code de la Commande Publique.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : La prochaine consultation devrait être lancée courant 2028 afin de commencer au 1er janvier 2029.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Autre

Nom : Les critères de sélection des candidatures sont les suivants ; la capacité juridique, la capacité économique et financière et la capacité technique et professionnelle.

Description : Le candidat devra remettre tous les éléments demandés à l'article 7.1 du Règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le critère prix n'est pas le seul critère d'attribution et les autres critères sont indiqués dans le règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches-securises.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-securises.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/10/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 15/10/2024 à 14:00

Informations complémentaires : La date et l'heure mentionnée pour l'ouverture des offres est prévisionnelle. L'ouverture des offres n'est pas publique.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : - « Informations relatives aux délais de recours » : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : * avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative ; * à compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de

justice administrative ; * le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'Etat dans sa décision Département de Tarn-Et-Garonne du 4 avril 2014 (no358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de la Seyne sur Mer

Numéro d'enregistrement : 21830126500011

Adresse postale : Hôtel de Ville 20 Quai Saturnin Fabre CS60226

Ville : La Seyne sur Mer

Code postal : 83507

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : marches-publics@la-seyne.fr

Téléphone : +33 494069593

Télécopieur : +33 494069593

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://www.la-seyne.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 13000525900010

Adresse postale : 5 rue Racine CS 40510

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 494427930

Adresse internet : <http://toulon.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fa7a4487-f6b5-43f3-a160-69917278d63f - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/09/2024 à 15:58

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/09/2024